

Colloque : "Sociétés pluri-professionnelles d'exercice vers un Big Bang des professions du chiffre et du droit ?"

Organisé par l'Équipe de Droit Privé, le Centre de Recherche en Droit International Privé et la Chaire Notariale Européenne.



PLURI-PROFES VERS UN BIG D

Sous la direction scientifique de
Nicolas BORGA, Directeur du Centre du droit de l'entrepreneuriat
et Cyril NOURISSAT, Directeur du Centre de recherche en droit de l'entreprise

1/ Constituer la société pluri-professionnelle d'exercice (CPE)

Matinée présidée par Yves REINHARD, Professeur émérite de l'Université de Lyon
avocat associé, Fiducial Legal by Lamy

8h40 - Accueil

9h00 - Introduction

Nicolas BORGA, Professeur à l'Université Lyon 3

9h20 - La forme sociale

Christophe VERNIERES, Professeur à l'Université Grenoble Alpes
Jean-Pierre VIENNOIS, Professeur à l'Université Lyon 3, avocat associé
Cabinet Jacques Bret.

10h00 - Le capital

Bastien BRIGNON, Maître de conférences, Aix-Marseille Université
Un représentant des avocats

10h40 - L'assurance

Luc MAYAUX, Professeur à l'Université Lyon 3,
Pierre ROGER, Responsable Grands Comptes des Professions Régalières
et du Droit.

11h20 - L'Europe

Cyril NOURISSAT, Professeur à l'Université Lyon 3
Monsieur le Bâtonnier Michel BENICHOU, Président du CCBE (sc

Débats



Inscription
Inscri
Validation au
Contact : Équipe

[Téléchargez le programme](#)

[Téléchargez le bulletin d'inscription](#)

Contact :

Equipe de Droit Privé / 04 26 31 87 57 - 88 49 : edprive@univ-lyon3.fr

Thématiques :

Droit; Etudiants

Mise à jour : 26 novembre 2018